

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 23 (1966)

Heft: 5

Artikel: Sports pour tous à Engelberg

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nèrent au ski, le tireur eut la possibilité d'utiliser son arme privée, etc. En certaines périodes (déplacement des unités et grands exercices de bataillon), il ne fut naturellement pas possible de pratiquer ces sports individuels. Furent bien sûr privilégiés, puisqu'il s'agissait d'une école alpine, les skieurs des disciplines alpines et nordiques. De temps en temps, quelques spécialistes fonctionnèrent également comme entraîneurs, ou bien, conformément à la feuille officielle militaire (édition de septembre 1965), les recrues eurent l'occasion de suivre l'entraînement organisé par leur fédération. D'autre part, un petit ski-lift, monté par l'école, fut un excellent auxiliaire pour les skieurs. En outre, tant à Andermatt qu'en Engadine ou à la Lenzerheide, les directions des chemins de fer de montagne manifestèrent leur pleine compréhension en accordant la gratuité des transports. C'est ainsi qu'en été également on parvint à appliquer cette instruction en des lieux appropriés.

En ce qui concerne les athlètes et les footballeurs, nous avons cherché un terrain convenable ou utilisé des salles de gymnastique permettant de s'adonner à cet entraînement spécial.

Enthousiasme des recrues

Certaines opinions émises durant le service même ou à la fin de cette période montrent que les intéressés ont apprécié cette formation. Une recrue du groupe des espoirs du ski alpin déclara que physiquement elle ne s'était jamais sentie en aussi bonne condition. Un footballeur de ligue nationale A: « Je suis un peu moins rapide qu'au début de mon ER, mais ma condition physique générale s'est améliorée et ma technique n'a pratiquement pas changé; cependant, je suis devenu plus robuste. ». Un athlète: « Après la 12e semaine, et sans dépasser 11 sec., mon temps sur 100 m n'avait augmenté que d'un dixième de seconde. »

Trois recrues jouent en ligue nationale A; une autre fut sélectionnée dans l'équipe nationale des skieurs de fond aux championnats du monde de ski nordique 1966, à Oslo, où elle parvint au but avec seulement 6

min. de retard sur le vainqueur scandinave. Pour un jeune de 20 ans, c'est là une belle performance.

Ce sportif déclara que c'est grâce à l'entraînement pratiqué à l'ER qu'il avait pu atteindre ce niveau.

Après la fin de l'ER, la majorité des recrues m'ont écrit. Beaucoup m'ont fait part de leurs suggestions en vue d'améliorer cette formation. Mais toutes se sont déclarées enchantées de cette innovation. Il va sans dire qu'outre les bonnes prestations militaires ces témoignages me donnèrent une réelle satisfaction.

VII. Appréciations

Le commandant chargé de l'inspection s'est montré très favorable à cette formation. Il y a là une condition qui est déterminante pour une armée de milice: tirer parti des aptitudes civiles afin d'améliorer les prestations militaires donne aisément un résultat satisfaisant.

Ainsi que je l'ai appris à la lecture des journaux, tant l'ANEP et les fédérations qui lui sont affiliées que l'EFGS de Macolin et le Département militaire fédéral se montrent favorables à cette expérience entreprise de mon propre chef. Cela m'a encouragé à la renouveler à l'ER en cours et à en tirer de nouveaux enseignements.

Vouloir faire davantage

Il serait tout à fait erroné de penser que furent réunis ici dans une même section des jeunes gens destinés à devenir des sportifs d'élite. Le but de l'instruction (former des soldats prêts à défendre leur patrie) n'a pas changé. Pratiquer le sport dans le cadre de cette instruction n'est possible que pour des gens disposés à accomplir davantage que leurs camarades. Ce qui ne les change d'ailleurs guère de la vie civile, où, en plus de son travail professionnel, le sportif d'élite doit, pour réaliser de véritables performances, consacrer de nombreuses heures supplémentaires à l'entraînement.

Traducteur: Noël Tamini
Tiré de « Sport », 4 mars 1966

La Suisse dite « primitive » donne l'exemple

Sports pour tous à Engelberg

On s'ennuie beaucoup dans un grand nombre de stations de tourisme helvétiques. La jeune clientèle ne se contente plus de boire une tasse de thé en levant le petit doigt devant « le plus beau paysage du monde ». Le bal organisé dans la grande salle du petit hôtel n'amuse plus les aînés, car la musique de danse moderne n'est plus à leur goût, et il ne satisfait pas les cadets, qui rêvent d'exercices moins renfermés. La jolie cité d'Engelberg l'a bien compris. On vient d'y tenter une expérience qui s'est révélée d'emblée fructueuse, en organisant, sous la conduite d'un maître de sports, une quantité d'exercices et de jeux à l'intention de tous les hôtes de la station, et même des habitants du pays. Une fois de plus l'exemple vient de cette partie de la Suisse que l'on appelle « primitive », mais qui sait chercher et trouver dans bien des domaines des solutions d'avant-garde ?

Certains hôtels de grand luxe possèdent leurs propres installations: piscine, patinoire, court de tennis, et mettent à la disposition de leurs hôtes un maître de sports, un professeur de tennis ou un moniteur de ski.

Ces avantages sont réservés à la seule clientèle de l'hôtel, une clientèle évidemment privilégiée. Ceux qui logent dans des établissements de moindre importance ou qui vivent dans un chalet de location n'ont pas

d'autres possibilité qu'un peu de marche, là où ne les arrête pas le fatidique écriteau « chemin privé ». De plus, il est évident que les petits établissements ne peuvent offrir à leur clientèle un maître de sports et des installations sportives. On l'a fort bien compris à Engelberg. La station a engagé la saison dernière un maître de sports chargé d'organiser chaque jour diverses séances d'exercice, des jeux et des concours auxquels pouvaient participer tous les hôtes de la station et tous les habitants de la localité.

L'expérience d'Engelberg a parfaitement réussi. Il faut mettre la pratique des sports à la portée de tous, et si possible gratuitement. L'avenir de notre tourisme en dépend. Comme l'a si bien souligné Paul Bünter au cours de l'entretien que nous avons eu avec lui, le maître de sports doit aussi, dans chaque station, susciter la création d'équipes sportives formées par les jeunes « indigènes », veiller à leur entraînement régulier. Lorsqu'une équipe brille sur les champs de ski, sur les patinoires, ou dans toute autre activité sportive, ses succès rejaillissent sur la station tout entière et contribuent à lui faire une publicité efficace. Pour les hôtes de passage comme pour la population fixe, le maître de sports doit devenir l'indispensable animateur de nos stations.

B.
De: « Construire »